

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2023

Maison des Arts & Métiers
9 bis avenue d'Iéna
750156 Paris
contact@icdd.fr

Emetteur : Maurice Andriamihaja

2 février 2023

Le 26 janvier 2023, par téléconférence, à 18 heures, les membres de l'association ICDD se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire par visioconférence sur convocation de son Président.

1) Accueil. Vérification de la présence et des mandats; désignation du président et secrétaire de l'AG

L'Assemblée était présidée par Maurice Andriamihaja, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, André Langlois, trésorier de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Accueil. Vérification de la présence et vérification des mandats ; désignation du président et secrétaire de l'AG.
2. Intervention du président
3. Adoption du rapport moral et comptes 2022
4. Adoption des perspectives proposées pour 202 et comptes prévisionnels ; vote sur les cotisations
5. Composition du conseil d'administration, vote des nouveaux membres
6. Election du nouveau Bureau
7. Echange avec les membres de l'assemblée
8. Conclusion

Il a été effectué une vérification de la présence des membres et des procurations. Le nombre des présents avec leur procuration a permis à l'Assemblée de délibérer valablement.

2) Intervention président

Voir en annexe.

3) Adoption du rapport moral et comptes 2022

Le rapport moral, en annexe, a été présenté par le président avec l'assistance de Antoine Héron, président d'honneur.

Après délibération, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, donne quitus aux administrateurs pour le rapport moral et les comptes pour l'année 2022.

4) Adoption des perspectives proposées pour 2023 et comptes prévisionnels

Les documents sur ce thème sont en annexe et ont été présentés par le Président ainsi que Antoine Héron, président d'honneur.

La parole a été donnée aux adhérents. Après délibération, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, a approuvé les perspectives proposées et les comptes prévisionnels.

Vote des cotisations

L'augmentation de la cotisation des personnes en activité de 50 à 100 euros a été présentée à l'assemblée avec la reconduction des autres cotisations. L'assemblée générale a voté à l'unanimité le passage de la cotisation des actifs de 50 euros et à la reconduction des autres cotisations en 2023. Ceux qui veulent apporter davantage peuvent le faire sous forme de don, comme certains adhérents le font déjà. Merci pour leur contribution.

De plus, dans les perspectives d'action pour 2023, ICDD va renforcer sa campagne de recherche de financement de ses actions auprès des entreprises et de mécènes. ICDD a fait une demande de subvention à la Mairie de Paris d'un montant de 15 000 euros. A suivre.

Les cotisations se présentent comme suit.

- 25 euros (tarif préférentiel) pour les étudiants, retraités et les demandeurs d'emploi
- 100 euros pour les personnes en activité et les membres du CA
- 100 euros pour les organisations (dont écoles) de moins de 500 personnes
- 250 euros pour les organisations de moins de 5 000 personnes
- 500 euros pour les organisations de plus de 5 000 euros
- Gratuité pour les représentants, membres étrangers et étudiants actifs dans ICDD

5) Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'administration sont élus pour deux ans. Rappel

Echéance en janvier 2024 :

Maurice Andriamihaja, André Yves Brouchet, Gérard Cappelli, Anthony Fréaux et Emmanuel-Antoine Ibot Ibot.

Il n'y a pas eu de démission.

Echéance en janvier 2023 :

Guy R Cloutier, Antoine Héron, André Langlois, Jean-Pascal Derumier. Ils maintiennent leur candidature.

Il n'y a pas eu de nouvelle candidature.

En résumé, se sont présentés au vote pour être membres du conseil d'administration : Guy R Cloutier, Antoine Héron, André Langlois, Jean-Pascal Derumier. Ils ont été élus à l'unanimité par l'assemblée générale. Le président a remercié les membres pour ce vote.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration sont:

Maurice Andriamihaja
André Yves Brouchet

Gérard Cappelli
Dominique Cayron
Guy R. Cloutier
Jean-Pascal Derumier
Anthony Frémaux
Antoine Héron
Emmanuel-Antoine Ibot Ibot
André Langlois
Eric Seulliet

Le président, Maurice Andriamihaja, a remercié l'ensemble des membres du conseil d'administration et a exprimé sa satisfaction de pouvoir travailler avec eux.

6) Election du nouveau Bureau

Evolution du Bureau :

- Pour le Bureau, une incertitude existe sur la fonction du Trésorier, André Langlois, qui a déjà beaucoup fait pour ICDD, souhaitant être relevé de ses fonctions de trésorier qu'il cumule avec les questions de communication et de maintien du site internet
- Il est suggéré, dans l'état actuel des choses, que André Langlois se maintienne à cette fonction de trésorier jusqu'au moment où il trouvera une personne acceptant de prendre la relève de cette fonction

Ces suggestions ont amené à la proposition de composition du Bureau suivante qui a été votée à par l'assemblée Générale a voté à l'unanimité :

- Président : Maurice Andriamihaja
- Secrétaire général : André Yves Brouchet
- Comptabilité et Financement : André Langlois en attendant un remplaçant
- Communication et réseaux : André Langlois
- Responsable de la veille et du suivi des innovateurs : Antoine Héron
- Appuis au Bureau : Jean-Pascal Derumier, Guy Cloutier, Emmanuel-Antoine Ibot Ibot, Anthony Frémaux, Gaspard Bourgeois, Joseph Benitsiafantoka, Lucie Laurent Rambolarivony, Patrick Rakotomalala

Lucie LAURENT RAMBOLARIVONY et Joseph BENITSIAFANTOKA continuent d'être les représentants de ICDD à Madagascar.

Amélioration de nos méthodes de travail

Nous suggérons que chacun de membres indique par une note au Président ses objectifs d'actions en indiquant de manière chiffrée, chaque fois que possible les résultats qu'il compte obtenir

Nous suggérons qu'une décision soit prise pour qu'une réunion virtuelle entre nous soit organisée pour faire le point sur l'avancement de nos actions **au moins toutes les six semaines.**

7) Questions diverses

La parole a circulé dans l'assemblée sur les points ci-dessus.

Il n'y a plus eu de questions diverses.

L'assemblée a été satisfaite de la présentation de la situation et des décisions prises. Le président a remercié l'assistance pour sa participation et présenté ses vœux de réussite pour l'association avec l'aide de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire de séance / Trésorier.

A Paris, le 2 février 2023

Président

Secrétaire de séance / Trésorier

Maurice Andriamihaja

André Langlois



maurice.andriamihaja@icdd.fr



a.langlois@al-consulting.com

Intervention du président, Rapport moral et comptes 2022

ICDD a poursuivi en 2022 ses travaux sur ses 5 axes stratégiques en vue de la promotion des innovations « simples, puissantes, peu coûteuses, et d'intérêt général » venant de citoyens « à qui on n'avait rien demandé » pour un monde plus généreux, plus solidaire et responsable.

Ces deux dernières années ont été marquées par la pandémie du Covid et par les graves perturbations climatiques sur la Planète (inondations, incendies, etc...) au point que les compagnies d'assurance sont désormais les premières à demander des « mesures correctives sur tout ce qui peut freiner ces dérèglements dévastateurs.

Ces événements ont marqué profondément les esprits : la société entière, en France comme ailleurs, se mobilise pour convenir qu'il y a là un vrai problème « écologique et social » et beaucoup de citoyens désormais cherchent à trouver des solutions, prennent des initiatives et s'organisent au sein des territoires pour faire face aux graves défis qui sont devant nous.

Dans ce contexte, nos « vision, valeurs et missions » se trouvent confirmées, et les exigences qu'elles impliquent sont plus pressantes : il nous faut être de plus en plus opérationnels dans l'aide que nous pouvons apporter aux innovateurs et territoires pionniers dans leur volonté de transition vers un monde vraiment responsable vis à vis de la nature et des générations futures.

Notre vision

- Les défis majeurs de notre société ne pourront pas être relevés sans une prise en compte et une mobilisation particulière des capacités d'initiative et de créativité de la majorité des citoyens.
- Les choses deviennent de plus en plus problématiques, plus complexes et plus difficiles à prévoir. Face à l'urgence, face aux drames qui arrivent et qui se succèdent de façon de plus en plus rapprochée, on s'aperçoit qu'il est urgent que tout le monde, en particulier tous les citoyens, soit « sur le pont » et s'ingénie à voir ce qu'il pourrait faire pour participer à la résolution des problèmes qui se posent collectivement à tous.
- Tourné autrement : la conviction que les défis majeurs de notre société, dont l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs font état, ne pourront pas être relevés sans mobiliser, voire décupler, les capacités d'initiative et de créativité de la majorité des citoyens

Valeurs

- Développement durable, agenda 2030
- Puissance des idées simples et des initiatives citoyennes dans des solutions en terme de produits comme en terme d'organisation dans les entreprises comme dans les territoires
- Puissance de la participation citoyenne

Missions: aider la société française à accélérer les transitions en cours en s'appuyant sur l'expérience des pionniers (entreprises, territoires, citoyens) et sur l'innovation citoyenne.

NOTRE STRATEGIE

Notre stratégie depuis la création : notre approche particulière consiste à sélectionner parmi des milliers d'initiatives, une petite centaine d'innovations simples, puissantes, peu coûteuses et répondant aux attentes citoyennes les plus courantes, puis de les soutenir.

Son élaboration part de l'étude de l'environnement pour voir les opportunités et les menaces, puis l'identification des facteurs clés de succès dans ce cadre. Ceci nous permet de voir nos points forts et nos points faibles et de penser en stratégie en terme de de saisie des opportunités en s'appuyant sur les points forts.

Saisir les opportunités de l'environnement :

- L'intégration de l'action citoyenne dans le développement durable
- Les appuis dans les institutions dans le cadre de l'agenda 2030 et les différents programmes dans les territoires
- La participation de plus en plus d'associations dont certains sont nos partenaires
- ..

En s'appuyant sur nos points forts

- Vue sur l'environnement
- Capacité à trouver des partenaires
- Ciblage de projet
- Mise au point de projets

Ces dernières années, notre dynamique s'est orientée vers le développement de nombreux partenariats nous permettant de ne pas travailler seuls, mais d'inscrire nos actions en relation avec ce que font d'autres organisations participant, comme nous, à cette volonté de transition responsable. Le temps est venu désormais de capitaliser sur ce réseau large, de compléter de type de partenariats si cela s'avère nécessaire, et de nous recentrer sur les aides concrètes que nous pouvons apporter aux innovateurs et aux territoires.

Nous verrons enfin comment redynamiser le budget de notre association, à la fois par nos moyens propres et d'autres soutiens déjà sollicités (Ville de Paris) et que nous pourrions être amenés à recevoir en 2023.

Antoine Héron, président d'honneur de ICDD, va nous présenter nos actions sur le 5 axes stratégiques. Il y a beaucoup à dire et nous allons nous cantonner à l'essentiel en restant à votre disposition pour en parler.

En 2022 nos comptes se terminent par un solde positif significatif de 2058 euros.

Je remercie les parties prenantes aux missions et actions de ICDD pour ce qui a été accompli ensemble et formule le vœu de faire mieux ensemble dans la nouvelle année 2023.

Paris, le 26 janvier 2023

Maurice Andriamihaja

Président

SUR NOS 5 AXES STRATEGIQUES

- 1) Veille sur les innovations citoyennes

Après la diffusion de la plaquette « Puissance des idées simples au service d'un développement responsable » éditée en novembre 2020 une veille a été poursuivie en 2022, avec intégration, dans la liste des innovations que nous suivons plus particulièrement, de nouvelles innovations :

- en lien avec des mobilités douces (<https://invd.fr/>, et les travaux de Yann de Kermadec sur le transport de charges lourdes sécurisé, grâce à sa remorque KAB en cours de mise au point.
- sur des innovations majeures dans le domaine du traitement des déchets dangereux (nucléaire, amiante...) avec Joëlle Carpena, docteure es sciences en géochimie. Suivi en lien avec G.R. Cloutier (ICDD).
- Sur l'émergence de filières complètes autour de l'hydrogène,
- sur de nouvelles solutions de construction de logements sociaux sur base de structure en métal et non plus en bois (à suivre).
- Et sur le développement de solutions agricoles (permaculture, fermes d'avenir, fermes de maraîchage bio (NéoFarm), etc.

Ces trois dernières filières étant suivies plus particulièrement par notre Secrétaire Général André-Yves Brouchet.

Principaux acteurs sur cet axe : Antoine Héron, André-Yves Brouchet, Guy R. Cloutier

- 2) Soutien aux innovations citoyennes

Le soutien apporté aux innovateurs est de plusieurs natures :

- aide à la diffusion d'information sur leurs innovations (par des articles dans la presse, lors de salons, etc.
- mises en relation avec des partenaires susceptibles d'être intéressés ou avec d'autres innovateurs dont l'innovation peut se combiner avec la leur,
- aide à la recherche de financements
- aide à la conquête de marchés

Principales avancées en 2022 :

- Poursuite de la rédaction d'articles dans la revue Innovation Sociale du Rameau.
- Promotion d'innovations citoyennes (Hace, SafeWaterCube, ...), notamment à Madagascar

Par contre, il n'y a pas eu de conférences de présentation de ces innovations nouvelles, notamment au siège des Art et métiers

Principaux acteurs sur cet axe, Maurice Andriamihaja, André-Yves Brouchet, Antoine Héron

- 3) Développement de partenariats et de projets communs

Nous avons maintenu en 2022 des partenariats actifs avec : la Fondation SolarImpulse de Bertrand Piccard, On passe à l'acte, de Mathias Lahiani, avec la Fabrique du Futur, avec Le Rameau de Charles-Benoît Heidsieck, avec Comind, SDG Champions, l'Education Nationale.

Dominique Cayron, membre du CA de ICDD et président du REXAM, a exprimé son intention de mobiliser l'écosystème très riche du REXAM pour faire remonter des innovations citoyennes et surtout pour appuyer des innovateurs qui en auront besoin. L'écosystème intègre : Arts & Métiers Junior Entreprises, AM Accélération, AM Entrepreneuriat, AM Business Angels, ...

Poursuite des partenariats à travers des conférences communes au sein du Groupe professionnel GP21 DD RSE Arts et Métiers ParisTech dont ICDD est membre du bureau et avec La Fabrique du Futur. Un cycle de conférence a commencé le 12 décembre sur la société et économie contributive. Jean-Pascal Derumier, administrateur et membre du Bureau a débattu avec Geneviève Bouché de La Fabrique du Futur. Le cycle de conférence se poursuivra en 2023 par deux autres thèmes : la Recroissance et la Permaentreprise.

D'autres partenariats ont été développés de façon importante avec :

- Empreintes citoyennes
- Wirate, avec Patrick Cantelli
- Science Factor, avec qui nous travaillons pour soutenir l'esprit d'innovation chez les jeunes
- Partenariat avec nos amis bretons sur l'Hydrogène et autres actions

Quatre partenariats nouveaux paraissent à développer en 2023 : avec le TEPOS (territoires ruraux à énergie positive), la revue WE Demain, Time for Planet, et le réseau de « Courir pour la Planète ». (Voir ci-après dans « perspectives 2023 »

Principaux acteurs sur cet axe : Maurice Andriamihaja, Jean-Pascal Derumier, André-Yves Brouchet, A. Héron

- **4) Promouvoir l'innovation citoyenne les entreprises et les territoires**

Pour les entreprises, c'est là que notre partenariat avec Innov'acteurs peut prendre tout son sens. D'où l'intérêt de poursuivre notre sélection « de l'innovation citoyenne de l'année » et de notre participation au Carrefour de l'innovation participative.

Promotion de l'innovation citoyenne dans les territoires : En France, des travaux ont été engagés dans le passé avec Loos en Gohelle (62) ; en 2022, avec la Bretagne (Ar Nevez-Rennes, Redon ?) ; avec PM-VT (Place des Marchés – Valeurs Territoriales) ; à l'étranger, des actions importantes ont été engagées à Madagascar avec le soutien du Partenariat Français pour l'Eau.

Principaux acteurs sur cet axe : André Langlois (Innov'acteurs), Maurice Andriamihaja, Jean-Pascal Derumier, André-Yves Brouchet.

- **5) Capitaliser et produire du savoir sur l'innovation citoyenne**

- o **Ouvrages sur l'innovation** : ICDD a publié dans le passé plusieurs ouvrages sur l'innovation citoyenne (auteur Gunter Pauli) ; ces dernières années Jean-Pascal Derumier, s'inspirant pour partie des travaux de ICDD, a publié plusieurs ouvrages que nous recommandons : Territoires, lieux de vie (mars 2019) et Pour une société contributive (avril 2021) ; un troisième ouvrage est prévu pour une parution en 2023. De son côté, Guy R. Cloutier a publié en 2020 son dernier ouvrage de fond sur l'innovation responsable pour la Planète ZEC World, (Connecting Human, organisation and Life) et a créé son réseau du « ZEC World ».

- ICDD a, par ailleurs, publié en 2022 quelques « **Brèves ICDD** » qui permettent de se tenir au courant du puissant développement de l'innovation citoyenne en France.

Principaux acteurs sur cet axe : Jean-Pascal Derumier (ouvrages sur l'innovation et territoires)
Guy-R. Cloutier et Antoine Héron (Brèves ICDD)

Situation de la trésorerie 2022 (André Langlois) :

Situation Trésorerie ICDD 2022

| | Débit | Crédit |
|--|---------------|----------------|
| Solde Banque 01.01.2021 | | 2074,00 |
| Solde paypal au 01.01.2021 | | 354,00 |
| Cotisations 2022 | | 350,00 |
| <u>Produirable</u> | | |
| SFR | | |
| Zoom | | |
| <u>Comind Zoom + pm-vt</u> | | |
| Remboursements Frais Antoine - Maurice | 133,00 | |
| Frais banque | 97,50 | |
| Cotisation Association | 340,00 | |
| Assurance | | |
| Serveur SMTP | 149,50 | |
| AMJE | | |
| Total | 720,00 | 2428,00 |
| Solde | | 2058,00 |

Solde banque au 31.12.2022: 1667,00

Solde paypal au 31.12.2022 : 391,00

Total : 2058,00

Commentaires :

- Effondrement des cotisations (auparavant autour de 2000 euros, cette année, de l'ordre de 350 euros ; un renforcement de la relance pour les cotisations et l'appel à adhésion sera fait en 2023
- Par contre, peu de frais en 2022 pour les projets
- La recherche de subvention engagée en 2022 n'a pas pu se concrétiser.
- Le solde est maintenu positif à hauteur de 2058 euros au 31. 12. 2022

Perspectives et comptes prévisionnels pour 2023

Sur nos 5 axes stratégiques.

1) Veille sur les innovations citoyennes :

On se centrera sur les innovations les plus importantes (voir notre Brève ICDD de janvier 2023). Nous poursuivrons par ailleurs notre veille « au fil de l'eau ».

Possibilité de développer cette veille sur les start-up suivies par le Rexam quand celles-ci travaillent sur des innovations citoyennes dites « remarquables », (en lien direct avec Dominique Cayron). *Voir son apport sur les 50 solutions et sa méthode pour en sortir. Il faut les chercher.*

Agir local avec Jean-Michel présent à l'assemblée générale.
Veille technologique avec un stagiaire de l'Essec, va chercher un service civil.

- Faire appliquer les solutions, chercher 3 territoires de démonstration
- Comment on fait pour avoir de l'efficacité carbone
- Aller là où ça se passe

2) Soutien aux innovateurs

Si la subvention demandée à la Ville de Paris se concrétise en 2023, nous pourrions apporter un soutien effectif aux innovateurs qui en ont le plus besoin. Prourable

Nous poursuivons nos publications d'articles avec la revue Innovation Sociale du Rameau
Par ailleurs nous tenterons d'introduire nos innovateurs auprès de la revue de référence WE Demain pour qu'elles gagnent en notoriété au niveau national

Des conférences au siège de la Société des Arts et métiers pourrions être organisées.

3) Développement des partenariats

Poursuite des partenariats sur le cycle de conférence au sein du Groupe professionnel GP21 DD RSE Arts et Métiers ParisTech et avec La Fabrique du Futur sur deux autres thèmes: la Recroissance et la Perma-entreprise

On a vu de nouveaux à développer en 2023 :

- avec le TEPOS (territoires ruraux à énergie positive) et Jean-Luc Delpeuch et le CLER (A.H. et M.A.)
- la revue WE Demain, avec l'aide de André-Yves Brouchet
- Time for Planet (M.A, A.H.),
- Le réseau de « Courir pour la Planète ». (A.H.)
- Green Magazine
- Fonds sur l'innovation sociale, service à la personne et à l'organisation, aider les gens à se prendre en main, réponse à aux appels pressants des jeunes, à l'humanisation des organisations ;

- Avec Agir Local dirigé par Jean-Michel Vincent avec une stratégie pratique et qui a donné des résultats : éducation populaire par l'approche bilan carbone ; formation des élus et des fonctionnaires municipaux puis aller voir le public

Affectio Mutandi est très actif dans le développement durable et RSE en Afrique. Voir la reprise de collaboration avec cette association co-fondatrice de SDG Champions comme ICDD.

4) Promouvoir l'innovation citoyenne dans les entreprises et les territoires

- Avec Innovateurs (participation au Carrefour 2023 et la sélection de l'innovation citoyenne de l'année
- En France, Avec notre action sur le TEPOS ; *autres territoires ?*
- A l'étranger : Madagascar, *autres pays ?*

5) Capitaliser et produire du savoir sur l'innovation citoyenne

- Ouvrages sur l'innovation citoyenne
- Brèves de ICDD : elles vont reprendre en 2023 au rythme bimestriel comme en 2021, avec une participation de l'ensemble de l'équipe du bureau

PROPOSITION DE BUDGET POUR 2023

Un premier budget a été établi :

- Il prévoit une remontée des cotisations à hauteur de 1300 euros ; nous pourrions avoir une prévision plus volontariste en ramenant les cotisations au niveau des années avant Covid, soit 2000 euros
- Nous avons une espérance de subvention à hauteur de 15 000 euros. Nous n'avons aucune certitude que cette somme nous soit attribuée en 2023. Le budget 2023 ne devrait pas prendre en compte cette subvention hypothétique : nous aviserons en bureau le jour où nous recevrons cette manne. Convenons simplement que si celle-ci est versée à ICDD, elle servira essentiellement au soutien des innovateurs en difficulté sur leurs projet (13000 euros), et à la maintenance de notre site Internet (2000 euros).

PROPOSITION BUDGET ICDD 2023

| | Dépenses | Recettes |
|--------------------------------------|----------|----------|
| Cotisations 2023 | | 1300,00 |
| Frais déplacements Antoine + Maurice | 500,00 | |
| Subventions et dons | | 15000,00 |
| Appui aux innovateurs | 11000,00 | |
| Veille | 1000, 00 | |
| Cotisation Association | 120,00 | |
| Assurance | 120,00 | |
| Maintenance site | 2000,00 | |
| Frais banque | 100,00 | |
| Total | 14840,00 | 16300,00 |
| Solde | | 1460 |

Solde banque prévu au 31.12.2022 : 2058 €

Solde banque prévu au 31.12.2023 : 3518 €

- Les sommes obtenues par la relance des adhésions pourraient être affectées pour permettre à ICDD d'être présent dans les salons professionnels, comme nous l'avons fait en 2020, avec des stands ouverts aux innovateurs qui le souhaitent.